



**ARRÊTÉ DEP-2025-553 PORTANT NOMINATION DU JURY
DU CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION DE NIVEAU 4 TECHNICIEN EN SOUDAGE**

La directrice du service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-158 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 26 septembre 2015 portant création du certificat de spécialisation de niveau 4 technicien en soudage ;

Vu l'arrêté rectoral conjoint DEP-2025-1001 nommant les présidents de jurys du certificat de spécialisation de niveau 4 ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du certificat de spécialisation de niveau 4 technicien en soudage pour la session 2025 dans les académies de Créteil, Paris et Versailles, est ainsi constitué :

Président :

Monsieur Laurent STOUFFLET, inspecteur de l'Education nationale

Vice-président :

Monsieur Hassane ITLAHA, professionnel

Enseignants :

Monsieur Marc DURAND
Monsieur Bilaly DIAO

Monsieur Denis CHAUVET
Monsieur Simon FROSTIN

Professionnels :

Monsieur Stéphane ROUSSE
Monsieur Cyril DUNEAU

Monsieur Bertrand LEJAY
Monsieur Benoit DALLOT

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 05 juin 2025.

La directrice du service interacadémique
des examens et concours

Aurore COLLET